## RASSEMBLEMENT CONTRE L'ETAT D'URGENCE ET SON INTEGRATION DANS LA CONSTITUTION

LE SAMEDI 30 JANVIER DE 17H – 22H A ST LEU, EN BORD DE MER, JUSTE DERRIERE LA MAIRIE CONCERTS ET ANIMATIONS MUSICALES...

APPEL NATIONAL DE: LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME, ATTAC, SYNDICAT DES JUGES, DES AVOCATS, EMMAÜS, MRAP ET LES PRINCIPAUX SYNDICATS: CGT, EDUCATION NATIONALE ARTISTES, ETUDIANTS, JOURNALISTES, PAYSANS...

## INFORMATIONS, PETITION ET RAISONS DU RASSEMBLEMENT : WWWW.NOUSNECEDERONSPAS.ORG

Après une période de 12 jours puis de 3 mois, le Président vient de déclarer qu'il souhaitait prolonger l'état d'urgence pour 3 mois de plus...

L'Etat d'urgence va-t-il donc durer indéfiniment ? Avec son cortège de mesures réduisant les droits des citoyens : perquisitions sans mandat, assignations à résidence sans contrôle des juges, fouille des véhicules, etc.

Alors que le Président veut l'intégrer irréversiblement dans la Constitution, et le rendre incontestable, l'état d'urgence s'est révélé extrêmement peu efficace: sur 4000 perquisitions, seules 4 inculpations pour terrorisme ont été lancées : 1 sur 1000.

Et si ce projet passe, demain tout gouvernement autoritaire, fascisant ou policier pourrait alors l'utiliser a son entier profit, et au détriment de vos droits.

Musiciens, artistes, poètes, slameurs, vous souhaitez participer ? Contactez Denis 06 92 75 71 63

# RASSEMBLEMENT CONTRE L'ETAT D'URGENCE ET SON INTEGRATION DANS LA CONSTITUTION

LE SAMEDI 30 JANVIER DE 17H – 22H A ST LEU, EN BORD DE MER, JUSTE DERRIERE LA MAIRIE CONCERTS ET ANIMATIONS MUSICALES...

APPEL NATIONAL DE: LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME, ATTAC, SYNDICAT DES JUGES, DES AVOCATS, EMMAÜS, MRAP ET LES PRINCIPAUX SYNDICATS: CGT, EDUCATION NATIONALE ARTISTES, ETUDIANTS, JOURNALISTES, PAYSANS...

#### INFORMATIONS, PETITION ET RAISONS DU RASSEMBLEMENT : WWWW.NOUSNECEDERONSPAS.ORG

Après une période de 12 jours puis de 3 mois, le Président vient de déclarer qu'il souhaitait prolonger l'état d'urgence pour 3 mois de plus...

L'Etat d'urgence va-t-il donc durer indéfiniment ? Avec son cortège de mesures réduisant les droits des citoyens : perquisitions sans mandat, assignations à résidence sans contrôle des juges, fouille des véhicules, etc.

Alors que le Président veut l'intégrer irréversiblement dans la Constitution, et le rendre incontestable, l'état d'urgence s'est révélé extrêmement peu efficace: sur 4000 perquisitions, seules 4 inculpations pour terrorisme ont été lancées : 1 sur 1000.

Et si ce projet passe, demain tout gouvernement autoritaire, fascisant ou policier pourrait alors l'utiliser a son entier profit, et au détriment de vos droits.

Musiciens, artistes, poètes, slameurs, vous souhaitez participer ? Contactez Denis 06 92 75 71 63

# RASSEMBLEMENT CONTRE L'ETAT D'URGENCE ET SON INTEGRATION DANS LA CONSTITUTION

LE SAMEDI 30 JANVIER DE 17H – 22H A ST LEU, EN BORD DE MER, JUSTE DERRIERE LA MAIRIE CONCERTS ET ANIMATIONS MUSICALES...

APPEL NATIONAL DE: LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME, ATTAC, SYNDICAT DES JUGES, DES AVOCATS, EMMAÜS, MRAP ET LES PRINCIPAUX SYNDICATS: CGT, EDUCATION NATIONALE ARTISTES, ETUDIANTS, JOURNALISTES, PAYSANS...

### INFORMATIONS, PETITION ET RAISONS DU RASSEMBLEMENT : WWWW.NOUSNECEDERONSPAS.ORG

Après une période de 12 jours puis de 3 mois, le Président vient de déclarer qu'il souhaitait prolonger l'état d'urgence pour 3 mois de plus...

L'Etat d'urgence va-t-il donc durer indéfiniment ? Avec son cortège de mesures réduisant les droits des citoyens : perquisitions sans mandat, assignations à résidence sans contrôle des juges, fouille des véhicules, etc.

Alors que le Président veut l'intégrer irréversiblement dans la Constitution, et le rendre incontestable, l'état d'urgence s'est révélé extrêmement peu efficace: sur 4000 perquisitions, seules 4 inculpations pour terrorisme ont été lancées : 1 sur 1000.

Et si ce projet passe, demain tout gouvernement autoritaire, fascisant ou policier pourrait alors l'utiliser a son entier profit, et au détriment de vos droits.

Musiciens, artistes, poètes, slameurs, vous souhaitez participer ? Contactez Denis 06 92 75 71 63

#### RASSEMBLEMENT CONTRE L'ETAT D'URGENCE ET SON INTEGRATION DANS LA CONSTITUTION

LE SAMEDI 30 JANVIER DE 17H – 22H A ST LEU, EN BORD DE MER, JUSTE DERRIERE LA MAIRIE CONCERTS ET ANIMATIONS MUSICALES...

APPEL NATIONAL DE: LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME, ATTAC, SYNDICAT DES JUGES, DES AVOCATS, EMMAÜS, MRAP ET LES PRINCIPAUX SYNDICATS: CGT, EDUCATION NATIONALE ARTISTES, ETUDIANTS, JOURNALISTES, PAYSANS...

#### INFORMATIONS, PETITION ET RAISONS DU RASSEMBLEMENT : WWWW.NOUSNECEDERONSPAS.ORG

Après une période de 12 jours puis de 3 mois, le Président vient de déclarer qu'il souhaitait prolonger l'état d'urgence pour 3 mois de plus...

L'Etat d'urgence va-t-il donc durer indéfiniment ? Avec son cortège de mesures réduisant les droits des citoyens : perquisitions sans mandat, assignations à résidence sans contrôle des juges, fouille des véhicules, etc.

Alors que le Président veut l'intégrer irréversiblement dans la Constitution, et le rendre incontestable, l'état d'urgence s'est révélé extrêmement peu efficace: sur 4000 perquisitions, seules 4 inculpations pour terrorisme ont été lancées : 1 sur 1000.

Et si ce projet passe, demain tout gouvernement autoritaire, fascisant ou policier pourrait alors l'utiliser a son entier profit, et au détriment de vos droits.

Musiciens, artistes, poètes, slameurs, vous souhaitez participer ? Contactez Denis 06 92 75 71 63